



20, rue du Comte de Flandre
20, Graaf van Vlaanderenstraat
Bruxelles - 1080 - Brussel
Tél: 02/412.37.51
E-mail :
molenbeek@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be
Service/Dienst : SECRETARIAT
Réf/Ref : JLM - 8504
Annexes/Bijlagen : /

Monsieur Jamal IKAZBAN
Conseiller communal
Boulevard Belgica, 8
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 1 août 2016.

Objet: votre question écrite du 25 mai 2016 relative au jumelage éventuel avec la Ville de Saint-Denis.

Monsieur le Conseiller communal,

Vous trouverez ci-dessous les éléments de réponse à votre question écrite du 25 mai 2016, relative au jumelage éventuel avec la Ville de Saint-Denis, en France.

La presse a fait état d'une possibilité de jumelage avec la Ville de Saint-Denis. Or, lorsque l'Echevin en charge des jumelages a rencontré les autorités locales de la Ville de Saint-Denis, les échanges se sont orientés sur d'éventuelles collaborations dans divers domaines : sportif, culturel, jeunes, etc... Au-delà de l'actualité, nos deux communes ont surtout souhaité collaborer dans le cadre des missions du service des Relations internationales. La note de politique sectorielle rappelle à ce titre l'une des missions du service qui est de « développer les échanges avec les autres villes (entre écoles, hôpitaux, fonctionnaires, projets humanitaires, etc.) ». Cependant, le projet de jumelage peut-être envisagé dans le temps. Si nos échanges sont profitables à nos habitants, la pertinence d'un tel jumelage aura tout son sens.

Sur la question des amalgames, le Collège s'est de nombreuses fois positionné pour condamner tout amalgame, venant de France ou d'ailleurs.

Pour conclure, le jumelage d'Oujda est toujours d'actualité. Nos deux entités reprennent contact pour des projets de coopération. Par ailleurs, les autres partenaires que nous avons au Maroc et au Sénégal sont des partenariats et non des jumelages.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Le Secrétaire adjoint,

Gilbert HILDGEN.

Le Bourgmestre f.f.,

Olivier MAHY.

Van: ikazban jamal <jamal.ikazban@hotmail.com>

Datum: 25 mei 2016 07:53:05 CEST

Madame la Bourgmestre,
Chers conseillers,

La presse fait état d'un possible jumelage entre les communes de Molenbeek et de Saint-Denis en France.

Je souhaite savoir qu'en est-il exactement et quel en est l'objectif et la motivation réelle ?

Celle évoquée (terrorisme) dans la presse me paraît assez troublante je souhaite donc avoir des explications.

Si je suis favorable aux partenariats entre les communes, pensez-vous que ce projet de jumelage est vraiment pertinent et prioritaire en cette période trouble ?

Que fait-on des amalgames que la commune Molenbeek subit en permanence en provenance de la France également ?

Concernant votre motivation particulière, avez-vous un projet similaire avec une commune belge ? Si oui, laquelle ?

Et enfin si jumelage il y a, que deviennent les autres jumelages de la commune ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Bien à vous

Jamal ikazban

Chef de Groupe PS